

COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
RUMERSHEIM-LE-HAUT
du 27 juin 2017**

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 h 00.

PRESENTS : M. MEYER Luc, Mme GANTNER Christine, Mme MEYER Sylvie, Mme WALTER Laetitia, Mme DE SOUSA Sandra, Mme COUTO LIMA Pastora, M. THUET Mathias, M. BODINET Martial, Mme GERSTER Christelle

ABSENTS EXCUSES : Mme MEDUA Julie, M. BITZBERGER David, M. FIMBEL Patrice

PROCURATIONS : Mme MEDUA Julie à Mme WALTER Laetitia, M. BITZBERGER David à M. SCHELCHER Thierry, M. FIMBEL Patrice à M. MEYER Luc

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2017
2. Ecoles (horaires, travaux, sens de circulation)
3. Convention périscolaire
4. Convention de servitude Rosace
5. Mainlevée droit de résolution
6. Rapport annuel eau assainissement 2016
7. Tournée des Pères Noël en moto 2017
8. Décisions du maire dans le cadre des délégations
9. Communauté de Communes
10. Divers
11. Informations

1. Approbation du procès verbal de la séance du 28 mars 2017

Le Conseil Municipal approuve le procès verbal de la séance du 28 mars 2017.

2. Ecoles

a. Modification des rythmes scolaires

Dans la perspective de la parution du décret permettant aux communes de remanier les rythmes scolaires, une consultation des équipes éducatives et des représentants des parents d'élèves a été faite. Il en est ressorti le souhait d'un retour à la semaine de 4 jours à l'unanimité. Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette proposition. Monsieur le Maire précise que le Conseil Municipal se réunira pour entériner ce choix par un vote dès la parution du décret dans le bulletin officiel.

b. Travaux

Ecole élémentaire :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire et du départ de Mme Julie Woher, directrice. Dix ordinateurs actuellement installés à l'école des filles seront transférés à l'école élémentaire. Une ouverture sera créée, pendant les vacances scolaires, dans le mur séparant la future salle informatique et la salle de classe attenante, une double porte y sera installée, il faudra aussi prévoir les installations électriques.

Ecole maternelle :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un nouveau portail sera installé à l'école maternelle, qui deviendra le portail principal, avec un visiophone. Une salle de classe et le couloir seront repeints cet été. Il est prévu également la transformation des deux doubles portes (normes accessibilité) et l'installation d'une porte coupe-feu au local stockage, ainsi que la finition en peinture du nouveau chalet dans la cour. Le meuble de stockage du papier sera refait lors de la journée citoyenne 2018 (tiroirs coulissants).

3. Convention périscolaire

Mme MEYER Sylvie présente à l'Assemblée la convention de mise à disposition des locaux voués au périscolaire de la Commune de Rumersheim-le-Haut à la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

4. Convention de servitude Rosace

Dans le cadre du déploiement du réseau de fibre optique, Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la convention de servitude sur le domaine privé communal au profit de l'entreprise ROSACE pour l'implantation du Sous Répartiteur Optique (SRO) n° 68-043-DMH (servitude d'implantation sur la parcelle n° 154 section 44). Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

5. Mainlevée droit de résolution

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de faire mainlevée pure et simple et consentir à la radiation entière et définitive des inscriptions prises au Livre Foncier de Rumersheim-le-Haut, à charge des biens immobiliers sis section 47 n° 102/28 appartenant à la SCI 3R, intitulée comme suit :

« C2008GUE042046 – dépôt du 14.2.2000 – droit à la résolution au profit de la Commune de Rumersheim-le-Haut, conformément à l'acte du 15.11.1999 »

« C2008GUE042047 – dépôt du 14.2.2000 – restriction au droit de disposer découlant d'un pacte de préférence au profit de la Commune de Rumersheim-le-Haut, conformément à l'acte du 15.11.1999 ».

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour cette mainlevée et cette radiation, et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y relatif .

6. Rapport annuel eau assainissement 2016

Après en avoir pris connaissance et après délibération, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2016 des services eau et assainissement.

7. Tournée des Pères Noël en moto 2017

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du courrier du 23 mai 2017 de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach relatif à la « Tournée des Pères Noël en moto 2017 ». L'association de Promotion Hôtelière et Touristique du Canton d'Ensisheim organise à nouveau cette tournée, mais la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach n'a pas donné de suite favorable à la poursuite d'un soutien financier, l'action ne pouvant techniquement être étendue à l'ensemble de la nouvelle intercommunalité.

Monsieur le Maire propose de verser à l'association une participation de 180 € pour que la Tournée puisse avoir lieu. Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

8. Décisions du Maire dans le cadre des délégations

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Déclarations d'intention d'aliéner : renonciation au droit de préemption sur les immeubles sis section 45 n° 138/14 et 139/14, section 46 n° 327/95, 329/96, 413/95, 414/96 (partiellement), section 1 n° 25, section 44 n° 239, section 3 n° 16, section 4 n° 61/9, section 46 n° 187
- Aménagement abords du PAV rue des Bouchers : entreprise Blasy, 11 556,00 € TTC
- Achat remorque-frigo : société Equivans, 7 560,24 € TTC
- Façade préau école des garçons : entreprise Bitzberger, 5 211,88 € TTC

- Aménagement extracteur à fond plat hydraulique pour le silo bois : entreprise Sibois, 34 490,40 € TTC
- Travaux de terrassement parking salle de musique : entreprise Bitzberger, 28 601,59 € TTC
- Mise en place d'un portail, d'un portillon et d'un panneau fixe à l'école maternelle : entreprise Fogli, 7 404 € TTC, et visiophone.
- Création d'une ouverture entre deux salles de classe de l'école élémentaire : entreprise Bitzberger, 4 680,00 € TTC
- Création d'un branchement d'eau rue de Blodelsheim (Meyer Romain et Meyer Oscar) : entreprise Werner, 4 034,94 € TTC
- Modification d'un regard de comptage existant rue des Champs (Meyer Marc) : entreprise Werner, 1 396,80 € TTC
- Modification d'un branchement d'eau avec mise en place d'un regard de comptage rue de Blodelsheim (Obrecht/Maeder) : entreprise Werner, 8 141,88 € TTC

9. Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des points suivants :

- Transfert zone artisanale à la CCPRB : dossier en cours.
- PLUI : en cours. Un dossier d'état des lieux est consultable en mairie.
- Salle des sports : demande de quitus à venir de la part de la CCPRB, a priori en septembre 2017. La Commune pourra alors intégrer les travaux dans son patrimoine et inscrire le montant de l'investissement dans sa liste d'investissement 2017 pouvant faire l'objet du remboursement FCTVA (en 2019).

10. Divers

a. Fondation du Patrimoine

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du courrier du 17 mai 2017 de la Fondation du Patrimoine, les montants de subvention en fonction de la population ayant évolué, la subvention 2017 passe de 100 à 120 €. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement de 20 € supplémentaires (compte 6574).

INFORMATIONS

- ◆ Installation de prises d'eau station d'épuration pour opérations de vidange : devis à venir.
- ◆ Panneau « rue des Fleurs » manquant.
- ◆ Zone artisanale : l'entreprise RTL manque de place, possibilité de louer le terrain en bail précaire attendant, actuellement loué à M. Gilles Kieffer.
- ◆ Extension gravière : le chemin appartenant à l'Association Foncière allant vers l'étang du Grün sera cédé à la Commune.

- ◆ Rue du Rhin devant la GSM : Colas sera chargé des travaux de réfection, prise en charge financière par la société GSM (1 800 € HT).
- ◆ Sens de circulation devant les écoles : Mme Levée de l'ATD est venue sur place en juin 2017, elle va faire une proposition de plan.
- ◆ Monsieur le Maire a rencontré la société SPIE, sous-traitant de Rosace, pour un relevé précis des prises à prévoir dans le cadre de la mise en place de la fibre optique.
- ◆ Eclairage public : la société Vialis va nous transmettre un dossier de consultation pour le lancement des travaux.
- ◆ Nouveau fournisseur en téléphonie-internet : société Norest.
- ◆ Commerce de proximité : la commission informations prépare le questionnaire d'enquête qui sera distribué à la population courant septembre 2017.
- ◆ Gravière : extension non inscrite dans notre POS. Attendre la finalisation du PLUI serait bloquant. Il existe la possibilité de faire une déclaration de projet, la société GSM a envoyé un courrier en ce sens à la CCPRB.
- ◆ Compteurs Linky (EDF) : une réunion publique sera organisée, au moment où la commune sera sollicitée.
- ◆ Journée Citoyenne 2017 : Monsieur le Maire adresse tous ses remerciements aux organisateurs et participants.
- ◆ Projet du parc Mahikan : une étude marketing sera réalisée, financée par la CCPRB (80% de financement PETR, sous condition d'avoir trois offres). Coût de l'étude : 25 000 € HT.
- ◆ Un courrier recommandé sera envoyé à l'exploitant agricole qui arrose exagérément la chapelle.
- ◆ 9 et 10 septembre 2017 : balade musicale à Rumersheim-le-Haut.
- ◆ 9 et 10 septembre 2017 : exposition internationale de carpes koï à Rumersheim-le-Haut (50 exposants, de 2 000 à 4 000 visiteurs attendus).

TOUR DE TABLE

- ❖ **Mme GANTNER Christine :**
 - Remerciements pour la Journée Citoyenne (pas de blessés, plus de participants, participation des enfants) et pour les personnes qui ont tenu les permanences des bureaux de vote.
 - Fête des seniors : samedi 9 décembre 2017.
 - Démarrage du bulletin communal 2017.
- ❖ **Mme WALTER Laetitia :**
 - 23 juin 2017 : fin du premier mandat du conseil municipal des enfants. Projet en cours : installation de panneaux pour les déjections canines. Les enfants sont très satisfaits du mandat et fiers de l'action humanitaire de décembre 2016.
- ❖ **M. MEYER Luc :**
 - Les travaux de terrassement ont démarré à la salle de musique. Il va contacter les personnes intéressées par de la terre.
- ❖ **Mme MEYER Sylvie :**
 - Kermesse des écoles le 30 juin 2017 à 17 h 30.
 - Effectifs de la prochaine rentrée : école maternelle 28 élèves, école élémentaire 47 élèves.

- Jeux intervillages du 30 juillet 2017 : Rumersheim-le-Haut n'a pas encore d'équipe.
- ❖ **Mme DE SOUSA Sandra :**
- Bruits exagérés de voitures chez l'Eclipse le dimanche 25 juin 2017 vers 23 h 00. M. BODINET Martial précise qu'il s'est rendu sur place. Monsieur le Maire a envoyé un sms au gérant de l'Eclipse pour demander l'arrêt de ces circulations de véhicules.

La séance a été levée à 22 h 30.

**Pour extrait conforme,
Rumersheim-le-Haut, le 30 juin 2017
Le Maire**

T. SCHELCHER

